



### GASTON GAGNON (1932 - 2017)

C'est avec tristesse que nous vous informons du décès de M. Gaston Gagnon survenu au CSSS des Sources le 26 juin 2017. Il était l'époux en 1<sup>res</sup> noces de feu Hélène Gilbert et en 2<sup>es</sup> noces de Marie-Jeanne Sundborg demeurant à Asbestos, fils de feu Donat Gagnon et de feu Eva Roberge.

La famille recevra les condoléances au Centre Nouvel Horizon, 240, rue du Roi, Asbestos, le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017 de 9 h à 11 h. Une cérémonie suivra à 11 h. Il y aura crémation par la suite, inhumation des cendres en une date ultérieure.

M. Gagnon laisse dans le deuil, outre son épouse Marie-Jeanne, ses enfants : Daniel Gagnon (Josette) et Chantal Gagnon; les enfants de son épouse : Gabriel Thériault et Marc Thériault (Guylaine); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que les autres membres des familles Gilbert et Thériault.

La famille tient à remercier Dr Françoise Bilodeau et tout le personnel du niveau 2 des soins prolongés pour les bons soins prodigués à M. Gagnon et le soutient à ses proches. En témoignage de sympathie, des dons au **CSSS DES SOURCES** seraient appréciés de la famille.



Coopérative funéraire de l'Estrie  
Centre Nouvel Horizon  
240, rue du Roi, Asbestos J1T 1S6  
819 879-4842 – Téléc.: 819 879-7582

François Fouquet, directeur général  
Aline Richer, coordonatrice  
info@coopfuneraire.com  
www.coopfuneraire.com



### NOËLLA (DUBOIS) MILHOMME (1921 - 2017)

À Richmond, autrefois de Windsor, le 17 juin 2017, à l'âge de 95 ans, est décédée madame Noëlla Dubois, épouse de feu Omer Milhomme et fille de feu Arthur Dubois et de feu Rosanna Verrette.

Mme Milhomme laisse dans le deuil ses enfants : Monique (feu Jean-Claude Marier), Jean-Guy (feu Ginette Gélinas), René (Claire Morin), Claire (Aziz Aouni) et Pierre (Lucie Blanchette). Elle était aussi la mère de feu Jean-Claude. Mme Milhomme laisse également dans le deuil sa soeur Madeleine (feu Conrad Côté), ses 18 petits-enfants, plusieurs arrière-petits-enfants, neveux, nièces et amis.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Windsor, 310 St-Georges, Windsor, le vendredi 30 juin 2017 de 19 h à 21 h et le samedi, 1<sup>er</sup> juillet 2017, de 9 h à 11 h. Suivra une célébration de la parole au salon à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor.



Résidence funéraire Windsor  
310, rue St-Georges  
Windsor, (Québec) J1S 2Z5

Tél.: 819 845-5229  
Téléc.: 819 845-1924  
www.salonscass.ca



### JEANNINE (LEMAY) HAMEL

Au CSSS des Sources d'Asbestos, le 26 juin 2017, est décédée Mme Jeannine Lemay à l'âge de 84 ans, épouse de Raynald Hamel, demeurant à Danville.

La défunte repose aux Résidences funéraires Fréchette, 31, rue du Collège, Danville. Heures de visite le vendredi 30 juin 2017 de 19 h à 21 h 30 ainsi que le jour des funérailles, ouverture à 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017, à 14 h, en l'église Ste-Anne de Danville. Il y aura crémation et les cendres seront déposées au cimetière de Danville à une date ultérieure.

Outre son époux, Mme Lemay (Hamel) laisse dans le deuil ses enfants : André (Mary Anne Kraft), Calgary, Jacques (Jocelyne Rousseau), Québec, Denis (Manon Delorme), Arlington, Texas et Jean-Yves, Fredericton; ses petits-enfants : Paul-André, Nicole, Charles, Camille, Danielle, Isabelle et Thomas. Elle était la soeur de feu Mariette (feu Alexandre Tousignant), feu Elisabeth (feu Jean Lallier), Lucille (feu Henri-Paul Lemieux) et feu Réjeanne. Elle était la belle-soeur de : Réjeanne (feu Isidore Tourigny), feu Rita (Philippe Rioux), Laurent (feu Lisianne Houle), feu Gilberte (feu Willy Mayrand), feu Huguette (feu Francis Petitpas), Jean-Guy (Lucie Thérour), Monique (feu Bill Dunseith),

Ida, Richard, Pierrette (feu Henry Loewin), Reine (Luc Morin), Gilles, feu Serges et Francine (Roger Colin). Elle laisse également plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CSSS des Sources (Hébergement) d'Asbestos, pour les bons soins prodigués à Mme Lemay Hamel.



Les Résidences funéraires Fréchette  
560, 1<sup>re</sup> avenue C.P. 113  
Asbestos (Québec) J1T 3M9  
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue  
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice  
deces@funerairefrechette.com  
Affiliée à la C.T.Q.



### JEANNINE OUELLET, F.C.S.C.J. (1937 - 2017)

Le mercredi 28 juin 2017, est décédée à l'âge de 80 ans, Jeannine Ouellet (en religion soeur Marie-Jacqueline), fille de feu Alfred Ouellet et de feu Alphéda Perras.

Outre sa famille religieuse, Soeur Jeannine Ouellet laisse dans le deuil sa soeur Marie-Jeanne Ouellet (feu Oscar Fauteux), ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.

La communauté vous accueillera à la Maison Centrale des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, 605, rue Bowen Sud, Sherbrooke, le samedi 1<sup>er</sup> juillet à compter de 12 h 30. La messe de sépulture suivra en la chapelle de 605, rue Bowen, à 14 h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Les funérailles ont été confiées à la :



Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.  
601, rue du Conseil  
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4  
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872  
Pour messages de sympathie:  
www.steveelkas.com



### MARCEL LAFRANCE (1923 - 2017)

À l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, le 26 juin 2017, à l'âge de 93 ans, est décédé monsieur Marcel Lafrance, fils de feu Zéphirin Lafrance et de feu Florence Laurier-Babineau, époux de feu dame Annette Lemieux. Il demeurait à Québec, autrefois de Sherbrooke.

La famille vous accueillera au Complexe du Parc Commémoratif La Souvenance, 301, rang Ste-Anne, Québec, QC, G2G 0G9, le vendredi 30 juin 2017 de 19 h à 21 h ainsi que le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017 de 9 h à 11 h. Une messe de funérailles suivra à 11 h en la chapelle du Parc Commémoratif La Souvenance, 301, rang Ste-Anne, Québec.

Il laisse dans le deuil sa fille Dre Martine Lafrance et son fils Jean Lafrance (Thérèse Pratte), ses petits-fils Sébastien et Gabriel, son frère Gaston, sa belle-soeur Aline Lenoir, son beau-frère Roland Lemieux ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **SPA DE QUÉBEC**, 1130, avenue Galilée, Québec (QC), G1P 4B7, www.spadequebec.ca.



Maison de Sainte-Foy  
1400, Route de l'Aéroport  
Québec (Québec)

Renseignements: 418 872-1485  
Téléc.: 418 872-6299  
Courriel : lc@lepinecloutier.com  
www.lepinecloutier.com



### ANNETTE (AUDET) MICHAUD (1920 - 2017)

Accompagnée et entourée de l'amour des siens au CIUSS-CHUS-CSSS du Granit de Lac-Mégantic, le mercredi 21 juin 2017 à l'âge de 97 ans, est décédée Mme Annette Audet, épouse de feu Roch Michaud, demeurant à Lambton autrefois de St-Sébastien.

Le service religieux sera célébré le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017, à 11 h, en l'église St-Sébastien. La famille recevra les condoléances le samedi 1<sup>er</sup> juillet, jour des funérailles, à compter de 9 h, au centre Paul VI, 582, rue Principale, Saint-Sébastien. Inhumation au cimetière de St-Sébastien.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Odette Michaud (Benoît Rancourt), Louise (Serge Lemay), Viviane (Bernard Rosa), Andrée (Pierre Monette) et Roch; ses petits-enfants : Mathieu, Marie-Eve, Ariane, Karina, Amélie, Laurie, Patrick et Eric; ses 15 arrière-petits-enfants chéris. Elle était la fille de feu Joseph Audet et feu Elise Rosa, ainsi que la belle-fille de feu Joseph Michaud et feu Angéline Dallaire. Elle était la soeur de : Gilberte Audet, Simone, Paul-Émile (Julie Lapointe) et

Gaby (Jeannot Robert). Elle laisse également dans le deuil ses belles-soeurs : Jeannine Blain, Gilberte Fortin et Dolorès Audet, neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que de nombreux parents et amis.

Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la **FONDATION DES MALADIES DE L'OEIL** 1100, rue Bouvier, bureau 010, Québec (Québec), G2K 1L9.



Centre funéraire Coopératif du Granit  
Tél.: 819 583-2919 Téléc.: 819 583-3743  
Sans frais: 1 800 667-2919  
Manon Grenier, d.g.

www.cfgranit.qc.ca

## FUSION DES LABORATOIRES MÉDICAUX

# La plainte de l'APTS est rejetée

LIA LÉVESQUE  
La Presse canadienne

**MONTREAL — Le Tribunal administratif du travail a finalement rejeté la plainte d'entrave du syndicat, dans le dossier de la fusion des laboratoires médicaux au Québec.**

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) — le syndicat qui représente la grande majorité des technologistes médicaux dans les hôpitaux du Québec — avait déposé une plainte d'entrave, dans le cadre de ce projet baptisé Optilab.

La plainte visait le ministre Gaétan Barrette, le ministère et 25 établissements du réseau de la santé dans plusieurs régions du Québec.

Le grand syndicat alléguait que le ministère et les établissements de santé visés avaient entravé ses activités et miné sa crédibilité en ayant communiqué à ses membres des « informations sensibles » concernant la fusion des laboratoires, sans l'avoir préalablement informé.

Il importe de souligner que la fusion entraîne une réduction de la main-d'œuvre, ce qui a soulevé beaucoup d'inquiétude chez les salariés.

L'APTS alléguait également qu'ils avaient entravé ses activités en ne l'ayant pas

informée des convocations transmises aux syndiqués, en prévision de rencontres devant être tenues deux jours plus tard, le 28 septembre dernier.

L'APTS soutenait aussi que la transmission de ces informations à ses membres « allait miner sa crédibilité », et ce, au moment où une période de maraudage entre syndicats dans la santé était imminente.

Mais le Tribunal administratif du travail a rejeté les allégations du syndicat.

« Certes, l'annonce du transfert des budgets des laboratoires au 1<sup>er</sup> avril 2017 et la perte éventuelle d'emplois n'est pas des plus heureuses, mais s'agit-il pour autant d'une entrave aux activités syndicales? Le Tribunal ne le croit pas », affirme-t-il dans sa décision.

Il ajoute que depuis l'annonce du projet Optilab, à la fin de l'année 2011, l'APTS a été sporadiquement informée de l'avancement des travaux.

« Le plan de communication du MSSS a tout simplement permis d'informer simultanément les syndicats, puis les employés du réseau de la santé, des décisions prises à ce jour », ajoute le tribunal.

Il souligne d'ailleurs que le message transmis dans les établissements de santé a été le même pour tous, peu importe le syndicat.

L'APTS a indiqué à La Presse canadienne, mercredi, qu'elle n'avait pas l'intention d'interjeter appel du jugement du tribunal.